

Le journal de l'exposition

S'EMPARER DES LIEUX

NOUVELLES ARCHITECTURES
EN HAUTE-SAVOIE



2
**ARCHITECTURES CONTEMPORAINES
EN HAUTE-SAVOIE,
UN PARTICULARISME CULTUREL ?**
ARNAUD DUTHEIL

6
**ENTRE TRANSITION
ET RÉINTERPRÉTATION**
FRANCIS RAMBERT

10
LE CAUE EN SES TERRITOIRES
INTERVIEW DE MICHEL ASTIER
ET ARNAUD DUTHEIL

14
**POURQUOI CONSTRUIRE
EN HAUTE-SAVOIE**
BERNARD QUIROT

3
AU PLAISIR DES LIEUX
GILLES PEISSEL

8
**BAS CARBONE ET
POSTMODERNISTE,
L'ARCHITECTURE HAUT-
SAVOYARDE DU XXI^e SIÈCLE ?**
GILLES DEBIZET

12
**FIGURES DE L'ARCHITECTURE
MODERNE DANS LA PRODUCTION
CONTEMPORAINE DE HAUTE-SAVOIE**
BÉVÉDICTE CHALJUB

ARCHITECTURES CONTEMPORAINES EN HAUTE-SAVOIE, UN PARTICULARISME CULTUREL ?

ARVAUD DUTHEIL

DIRECTEUR DU CAUE DE HAUTE-SAVOIE

2

En 2005, le CAUE lançait « références », un observatoire départemental de la production architecturale, urbaine, paysagère (www.caue74.fr). Chaque année, une vingtaine d'opérations est sélectionnée et fait l'objet de fiches descriptives rédigées par des journalistes et illustrées par des photographies réalisées par des professionnels. Ce panel n'est pas un palmarès et il n'y a pas de jury, de commission ou de comité... Le choix se discute au sein de l'équipe du CAUE et suscite à chaque fois des débats sur les caractéristiques de telle ou telle réalisation, les qualités du cru de l'année et l'évolution d'une année sur l'autre. Seize ans ont passé et il nous faut reconnaître, en parcourant ce corpus de 337 fiches, que le département accueille une vraie créativité souvent repérée régionalement et nationalement. La Haute-Savoie participe activement à la scène architecturale et il nous semblait intéressant de relever les caractéristiques les plus évidentes et d'interroger le lien au territoire.

La montagne, la pente et le climat auraient-ils aujourd'hui une influence prégnante sur l'expression architecturale des réalisations contemporaines comme par le passé ? La Haute-Savoie serait-elle le Vorarlberg français ? Y aurait-il ici une architecture qui serait à la fois complètement actuelle (et donc connectée au monde) et parfaitement haut-savoyarde ? Une typicité locale contemporaine ?

Par le passé, des mouvements architecturaux ont trouvé dans les Alpes du Nord un lieu d'expression particulièrement important. Le baroque, le néoclassique, la modernité ont marqué le territoire et font partie de l'identité du département.

Aujourd'hui, dans des paysages exceptionnels, un développement économique puissant suscite de nombreux projets. Une identité culturelle particulière se fait autour de l'*outdoor*, d'une industrie de pointe, d'une mobilité internationale, d'une biodiversité remarquable... L'architecture est l'expression des aspirations des habitants : elle n'oppose pas le local à l'universel. Décomplexée vis-à-vis des patrimoines naturels et bâtis, elle s'inscrit dans un site et tente un dialogue qui peut nous émouvoir et nous permettre de mieux comprendre notre société.

Pour analyser ces projets architecturaux et faire ressortir les points de convergence, mais aussi évaluer les écarts, nous avons constitué un groupe d'experts. Leur diversité d'approches a permis des débats riches, sans concession pour le territoire. Gilles Peissel, consultant en communication des problématiques urbaines et territoriales, a réalisé une synthèse des échanges et animé les rencontres. Il a assuré le commissariat de l'exposition, qu'il a organisée de manière pédagogique pour mettre en évidence les qualités, les enjeux et les postures des projets exposés. Nous lui avons confié la coordination éditoriale de ce journal, où la liberté de parole donnée aux experts permet d'alimenter la réflexion et de mieux rentrer dans les débats qui agitent l'architecture du début du XXI^e siècle.

GILLES PEISSEL

COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION,
CONSULTANT EN COMMUNICATION DES PROBLÉMATIQUES
URBAINES ET TERRITORIALES

Elle a de quoi surprendre cette halle ! Avec ce foisonnement d'assemblages moisés qui soutiennent la toiture, l'aspect à la fois massif et rythmé par les vides de la structure et cette lumière tamisée qui se glisse à l'intérieur, comme dans une nef ouverte à tous et à tous les vents, elle se laisse facilement découvrir. Au cœur de Faverges, face à la mairie, se dresse ainsi un édifice étonnant, tout en bois, dans un centre-bourg traditionnel dominé par le minéral. Seul le volume et les pentes du toit – en tavaillons et à trois pans – semblent s'inspirer du bâti environnant. Pour le reste, on se demande bien de quel imaginaire est issu ce projet.

rupture éventuelle qu'il introduit dans ce courant, du choix des matériaux, des formes et des techniques, etc. Lui doit se contenter de son ressenti et de sa propre culture, sans doute enrichie à des degrés divers de références architecturales glanées ici et là. Surgiront peut-être quelques réminiscences inattendues qui lui donneront envie, ou non, de passer du temps sur le site, libre de toute explication ou devoir d'admiration. Il ne doit cependant pas hésiter à revendiquer sa modeste condition d'utilisateur ou d'amateur plus ou moins éclairé. Car « l'œil naïf » est une valeur fiable, pour peu que l'on soit attentif au lieu et ouvert au simple plaisir de voir.



Halle culturelle et économique,
Faverges-Seythenex



Espace Mont-Blanc et parking,
Saint-Gervais-les-Bains



Espace Mont-Blanc et parking,
Saint-Gervais-les-Bains



Mountain Store, Passy



Parvis des Fiz, Passy



Siège de la société Blue Ice, Les Houches



Logements sociaux, Chamonix-Mont-Blanc



Hôtel du Montenvers, Chamonix-Mont-Blanc



Restaurant Le Panoramique, Chamonix-Mont-Blanc



Sanatorium Martel-de-Janville, Passy

Déambuler entre ses pieds, en faire le tour, le voir de haut en s'élevant dans un escalier voisin, s'éloigner dans une rue pour l'observer de loin, regarder la vie qui s'en est emparée – quelques étals marchands, une exposition de photographies, des enfants qui jouent –, procurent une agréable sensation où se mêlent curiosité, plaisir de la découverte et bien-être face à un édifice accueillant. À l'impression bizarre d'avoir à faire à une « pagode » égarée en Haute-Savoie, ressentie à la vue des photos du bâtiment, succède au contraire le sentiment très subjectif d'une réalisation « à sa place ».

Mais comment interpréter une architecture livrée à elle-même dans l'espace public ? Quelle était la commande ? Les intentions de l'architecte ? Ses contraintes ? La plupart du temps, l'observateur – s'il n'est pas critique d'architecture ou architecte lui-même – ne dispose pas de ces informations. Les spécialistes savent débattre de la qualité du projet, de son rattachement à telle ou telle école de pensée, de la

NOUS SOMMES TOUS DES FABULATEURS

L'exposition **S'emparer des lieux** participe de la volonté du CAUE de Haute-Savoie de s'impliquer dans les débats sur la transition écologique. Son ambition est de montrer que l'architecture contemporaine s'inscrit en Haute-Savoie dans une histoire, une géographie et une culture spécifiques. Avec le comité d'experts² réuni à cette occasion, nous avons fait ce travail d'analyse de projets récents, confrontés aux besoins d'un territoire entraîné par sa vitalité économique et démographique, dans le contexte de crise environnementale et climatique que l'on sait.

Toujours présente, la question de l'identité du territoire traverse l'ensemble de ce travail. À l'origine de cette exposition, il y avait en effet la tentation de construire un *récit* sur l'architecture de Haute-Savoie, l'hypothèse qu'elle est le fruit d'une culture constructive locale qui conditionne plus ou moins consciemment les projets. Il y avait cette demande de reconnaissance à laquelle l'exposition ne répond pas. Ou plutôt, elle y répond en partie, en faisant un détour moins périlleux... Il s'agissait de montrer comment l'architecture tisse des liens parfois ténus avec son environnement naturel et sociétal. Comment elle profite de l'aspiration créée au cours du XX^e siècle par le Mouvement moderne, qui a fait des Alpes un lieu d'expérimentation inédit. Comment elle apporte des solutions, souvent partielles, aux enjeux cités précédemment. Des bribes de discours plutôt qu'un récit clés en main. De par sa vocation, un tel récit se doit en effet d'être unificateur (la majorité doit s'y reconnaître) et globalisant (il doit laisser le moins d'exceptions possibles au bord du chemin). Pas évident, mais comme nous sommes tous des faulseurs, peut-être ces bribes seront-elles un jour reconnues comme des ingrédients que nos successeurs auront la perspicacité et le bon goût d'utiliser pour raconter la Haute-Savoie... Évidemment, le choix des projets retenus, parce qu'il est représentatif d'une certaine idée de l'architecture – celle des concepteurs de l'exposition –, introduit un biais. Cette sélection n'est rien d'autre qu'un désir de mémoire, auquel beaucoup d'autres réalisations pourraient être rattachées.

En complément des réflexions menées avec le comité d'experts, il me fallait donc éprouver cette découverte spontanée des architectures. Ce qui a été fait lors d'une balade architecturale qui, depuis Faverges, m'a conduit en plusieurs jours dans la vallée de l'Arve et les massifs qui la dominent, sur les rives du lac Léman, au cœur des villes et des villages, mais aussi à travers ces étendues périurbaines dont la Haute-Savoie semble si friande.

À ce parcours de cinquante-deux stations – je ne les ai pas toutes vues, hélas ! – se sont greffées des réalisations plus anciennes, emblématiques, au hasard de leur proximité ou de ma curiosité. Peu à peu, des liens se sont tissés entre les projets, dessinant une sorte de cartographie architecturale du département strictement personnelle puisque, « *s'il est des regards naïfs, il n'en est pas d'innocent* »⁵. Cette représentation mentale et sensible s'organise autour de grands thèmes où les aspects tangibles du territoire comme la pente, la vue, l'urbanisation existante et le climat sont toujours présents, signe que le *lieu* s'impose d'une manière ou d'une autre. Selon les cas, le projet suscite alors enthousiasme, questionnement, doute ou grognement.

La question du lieu est centrale en architecture. Le lieu et son génie, le *genius loci*, auquel les architectes font volontiers référence. Mais passer du lieu à son génie supposé, qu'il faudrait révéler en suivant l'enseignement de Christian Norberg-Schulz⁶, ne va pas, en ce



Pavillon d'accueil, Arâches-la-Frasse/
Magland, Flaine



Immeubles de logements, Arâches-la-Frasse/
Magland, Flaine



Mairie, Samoëns



Patinoire et halle couverte, Samoëns



Belvédère du Lavaux, Saint-Gingolph



Groupe scolaire, Lugrin



La Grange au lac, Évian-les-Bains



Espace Novarina, Thonon-les-Bains



Palais de justice, Thonon-les-Bains



Embarcadère, Yvoire

L'exposition se penche donc sur cet « envers du décor » haut-savoyard, décrypté en trois séquences : l'histoire, d'où a émergé une architecture métissée, décomplexée et sensible aux influences extérieures ; la géographie, avec ses contraintes de pente et ses atouts paysagers ; les défis d'aujourd'hui, qui mettent un terme à une période faste où architecture et urbanisme avaient carte blanche. Donner à comprendre pour aiguïser le jugement de l'amateur face à ce qu'il a sous les yeux. Ce décor, c'est la halle de Faverges sur son esplanade de pierre. C'est ce curieux bâtiment récemment construit sur le versant d'en face ou ce nouveau quartier le long de la rivière. C'est l'école de mes enfants. C'est ma propre maison, qui vient modifier le paysage sublime dont bénéficiait mon voisin. C'est notre cadre de vie quotidien, sur lequel chacun a forcément un avis.

qui me concerne, sans effort ni quelques flottements autour de l'insistance de cet auteur à s'appuyer sur les *origines*. Pour rendre compte de cette déambulation à travers la Haute-Savoie, j'en resterai donc à des considérations élémentaires, ressenties de lieu en lieu, à commencer par celle qui se dégage avec le plus d'évidence, cette impression de liberté dans la production architecturale. Les concepteurs disposent-ils ici d'un terrain de jeu plus favorable, plus stimulant, plus « quelque chose » qu'ailleurs ? Ce sentiment émane sans doute de la quantité de réalisations marquantes contemporaines, qui font suite au panel impressionnant d'œuvres issues du XX^e siècle, mais pas seulement. Bernard Quirot parle d'un climat « où l'on peut se sentir libre d'imaginer l'architecture »⁷. Il faudrait aussi évoquer l'ouverture des maîtres d'ouvrage à la nouveauté, à l'innovation, au risque.

BALADE ARCHITECTURALE

Cette posture est d'autant plus légitime que l'architecture n'a pas besoin d'exposition pour s'exposer⁴. Elle n'existe même que par son exposition au regard de tous, qui la soumet de fait à la multiplicité des interprétations. L'expérience architecturale et paysagère est sans doute l'une des situations humaines les plus banales.

LA LIBERTÉ A SES LIMITES

Car ce contexte ne va pas sans un risque de préjudice patrimonial, de par la confrontation directe et sans fard qu'il engage entre l'ancien et le nouveau. De nombreuses réalisations récentes n'hésitent pas à faire cohabiter formes et matériaux de différentes époques et à greffer sur le bâti traditionnel des extensions dédiées à un nouvel usage. La démarche est sans doute assez banale, mais on sent ici que la préservation du patrimoine n'a rien d'un culte. L'exposition révèle assez l'hétérogénéité architecturale des secteurs urbanisés, où le bâti traditionnel se fait très discret. Les équipements publics, tout particulièrement, s'affichent d'autant plus volontairement que la concurrence avec la production « cossue » de logements privés (chalets, villas, etc.) est rude. Le bois profite de cette émulation pour réapparaître sous des configurations originales qui le sortent du kitch décoratif auquel il a été un temps réduit. De son côté, le béton réaffirme la persistance des codes du Mouvement moderne.

À la suite de Le Même, Novarina, Breuer et Labro, on ose. On s'inspire moins de leur architecture que de leur audace... sauf lorsqu'il s'agit d'intervenir sur ladite architecture. Celle-ci est en effet patrimonialisée au

relief. Simple jeu avec la pente – un autre marqueur de l'architecture haut-savoyarde – ou retenue du geste architectural ? Loin de Flaine ou du chalet Lang⁸ dressé sur ses pattes, ces réalisations suggèrent que même un édifice aussi symbolique que l'école de la République, qui érigeait hier son fronton avec fierté, se soumet à l'impératif paysager.

Cette évolution vers un territoire « cadre de vie » arrive-t-elle à son terme ? Du point de vue de l'architecture et de l'urbanisme, plusieurs projets montrent une inflexion. Comme partout en France, les écoquartiers ont fait leur apparition, au cœur des villes comme à leur marge. L'habitat collectif et la densité urbaine s'invitent dans le paysage, y compris en secteur résidentiel, là où il n'y a pas si longtemps la quête du point de vue aurait dilué le bâti sur les coteaux. On reconstruit « la ville sur la ville », on optimise le foncier disponible, on occupe les délaissés. Des équipements et des espaces publics font le pari de la centralité, misant sur leur attractivité pour créer des liens et des points d'ancrage dans une urbanisation dispersée.

Au siècle dernier, les architectes intervenaient en site vierge ou face à un paysage somptueux, avec pour seule contrainte l'immensité du ciel. Aujourd'hui, ils réinvestissent des sites urbanisés, palimpsestes parfois enrichis par l'histoire, mais parfois aussi ingrats, banalisés, confinés le long d'un axe routier ou d'un chemin de fer, en secteur pavillonnaire ou en bordure de zone d'activités. Le statut de cadre de vie privilégié



Mediathèque et salle communale, Saint-Cergues



École des Sources, Cranves-Sales



Chablais Parc, Annemasse



École des Jardins de l'Europe, Saint-Julien-en-Genevois



Groupe scolaire, Saint-Julien-en-Genevois



Logements sociaux, Saint-Julien-en-Genevois



Espace des Bains, Allonzier-la-Caille



Groupe scolaire et salle communale, Alex



Ecoquartier Les Passerelles, Annecy-Cran-Gevrier



La Turbine, Annecy-Cran-Gevrier

même titre que le bâti vernaculaire. Ce qui n'est pas le moindre des paradoxes. La réhabilitation des édifices du XX^e siècle ne s'écarte guère de l'architecture d'origine, ou tout au moins de l'esprit de l'époque. Il est vrai que le sanatorium Martel de Janville à Passy, les immeubles de logements à Flaine ou l'Espace Novarina à Thonon-les-Bains, tous réhabilités, sont d'une telle puissance qu'ils imprègnent inéluctablement le lieu. Les architectes qui interviennent aujourd'hui sur ces bâtiments en sont-ils réduits à n'éprouver de liberté que par procuration, en revisitant celle de leurs prédécesseurs ?

Cette liberté s'inscrit d'ailleurs dans un mouvement historique très particulier. L'architecture semble reprendre à son compte la vision hédoniste que le tourisme et la villégiature ont ancrée dans l'art de vivre haut-savoyard depuis le XIX^e siècle. Comme si elle devait se plier à cette fonction de « cadre de vie », d'espace ludique, à laquelle le territoire s'est consacré, et qu'elle a aussi nourrie, valorisée et renforcée au fil des années. La plupart des édifices semblent conçus à l'aune du paysage. Celui-ci apparaît comme un indéfectible principe directeur, même lorsque la vocation du projet ne lui est pas directement liée. On construit pour voir, pour être vu, parfois pour les deux en même temps. Dans certains cas, au contraire, la volonté d'épargner le panorama ou la vue des riverains est manifeste. Elle a poussé les architectes de plusieurs groupes scolaires à s'étendre au sol en épousant le

de la Haute-Savoie est rattrapé par des modes de vie peut-être plus laborieux, ordinaires, moins idylliques, en réponse aux impératifs climatiques, environnementaux et sociaux. Francis Rambert résume bien la situation actuelle : « Faire revivre le lieu, c'est tout l'enjeu »⁹. Mais à quel génie faut-il s'en remettre pour donner vie à de tels espaces ? Beau défi pour les architectes...

POST-SCRIPTUM

Au terme de ce vagabondage architectural, deux projets en particulier m'ont intrigué. Deux objets dont je ressentais sur place le magnétisme, sans parvenir toutefois à l'interpréter : l'embarcadere d'Yvoire et le pavillon d'accueil de Flaine. Dans les deux cas, le choix de l'inox et de son effet miroir renvoie le visiteur vers le site, emblématique de la Haute-Savoie : le lac et la montagne. Deux sites qui n'ont plus rien de naturel, entièrement urbanisés, patrimonialisés, l'un dans son identité médiévale, l'autre dans sa genèse « brutaliste ». Ces deux architectures se font écho en esquissant une vision allégorique du territoire haut-savoyard. Comme un geste mémoriel en hommage au paysage, qu'elles n'ont pas l'intention de perturber, avant de passer à autre chose.



- 1 [Régis Debray, L'œil naïf, Seuil, 1994.](#)
- 2 [Ce comité a réuni des architectes, un critique d'architecture, une historienne et un universitaire aménageur, tous auteurs de ce journal.](#)
- 3 [Ces projets sont issus de Références, l'observatoire mis en place par le CAUE et alimenté chaque année par les réalisations les plus marquantes.](#)
- 4 [Pascal Amphoux, « Exposer l'architecture : Propos autour d'un pléonisme fondateur ». Faces, vol. hiver 2003-2004 \(n° 53\), hal-01561625.](#)
- 5 [Régis Debray, op.cit.](#)
- 6 [Christian Norberg-Schulz, L'Art du lieu, Architecture et paysage, permanence et mutations, Le Moniteur, 1997.](#)
- 7 [Voir p. 14, Bernard Quirot, Pourquoi construire en Haute-Savoie.](#)
- 8 [Construit par Denys Pradelle à Courchevel en 1951, aujourd'hui démonté.](#)
- 9 [Voir p. 6, Francis Rambert, Entre transition et réinterprétation.](#)



© Archives Fondation Bratllard

Gare supérieure du téléphérique du Salève

ENTRE TRANSITION ET RÉINTERPRÉTATION

FRANÇOIS RAMBERT

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA
CRÉATION ARCHITECTURALE À LA CITÉ
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

6 L'architecture ne manque pas de relief. On n'a pas oublié que Viollet-le-Duc s'était mis dans la tête de « restaurer » le mont Blanc à sa manière, jusqu'à un état qui n'aurait jamais existé... Dans cette histoire où la géographie prime, il serait vain de chercher à définir les contours d'une identité purement « haut-savoyarde », tant la question est avant tout celle d'une architecture alpine avec sa mosaïque de territoires ; d'autant qu'il n'y a pas vraiment d'« école », comme on peut en trouver dans le Tessin et les Grisons en Suisse ou dans le Vorarlberg en Autriche. Mais on sait que les frontières sont assez poreuses pour laisser passer les courants de pensée.

Dans la diversité de ces contextes, on apprécie quand l'architecture résonne avec le lieu, et mieux encore si elle l'incarne. Soit à chaque fois une question posée là et pas ailleurs, et qui attend par conséquent sa réponse spécifique, contextualisée. Le générique n'a guère sa place dans les paysages de montagne, d'autant moins en Haute-Savoie qui est bien peu métropolitaine, sauf aux portes de Genève. Pour autant, la création contemporaine ne saurait se réfugier dans un régionalisme exacerbé, sauf à le prendre sous l'angle d'un régionalisme critique qui a fait ses preuves en d'autres territoires. Réinterpréter, c'est tout l'enjeu aujourd'hui. Les archétypes comme les traditions. À l'heure des circuits courts et des matériaux biosourcés, dans un débat centré par ailleurs sur l'économie de moyens, l'approche ne peut être qu'aiguillée par ce type de questionnements.



© CAUE 74 / S. Duffard

Station d'Avoriaz (J. Labro architecte, 1967)

UN LABORATOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE

Historiquement, tout au moins dans la période moderne, la Haute-Savoie a joué pleinement son rôle de laboratoire de l'architecture. L'expérimentation spatiale a effectivement participé à un programme thérapeutique mondial pour combattre la tuberculose. Avant que les antibiotiques ne les rendent obsolètes, les sanatoriums du plateau d'Assy, ces paquebots de la santé face au mont Blanc, ont apporté leur contribution au débat, notamment grâce au travail de Henry Jacques Le Même et Pol Abraham. Autant d'œuvres contemporaines du célèbre sanatorium de Paimio d'Alvar Aalto, en Finlande, référence absolue en la matière.

Puis les loisirs se sont invités dans ce type de réflexion spatiale et constructive : de la création de la station de Megève, à l'époque où les sports d'hiver étaient réservés à une élite, à celle de Flaine, du temps de la démocratisation du ski et des stations dites intégrées, en passant par le village des Dromonts à Avoriaz, ce fabuleux repère de skieurs. La montagne était alors le terrain d'expérimentations pour les architectes, de Le Même à Breuer, Labro, Orzoni et Roques. Une grande liberté d'imaginer des lieux d'habitation en écho avec les espaces que Charlotte Perriand développait dans un autre laboratoire, en Tarentaise voisine.

Et, côté infrastructures, sans avoir l'audace des créations de Carlo Mollino qui aimait à défier le vide dans les Alpes italiennes, le bâtiment pont de la gare du téléphérique du mont Salève, conçu par Maurice Bratllard en 1932, affichait néanmoins une radicale modernité en béton armé, même si le projet n'a

pas été totalement réalisé. Agrafée à la pente, cette architecture monumentale à double plateau combine l'arrivée de la cabine à un restaurant panoramique dominant le lac Léman. Ce signal a fait depuis l'objet d'un concours allant dans le sens de la conservation de l'esprit d'origine.

Dans ce bref rappel historique, il ne saurait être question d'oublier la buvette d'Évian-les-Bains – et ses célèbres béquilles porteuses –, ni l'église Notre-Dame-de-Toute-Grâce, aux accents régionalistes sur le plateau d'Assy ; deux œuvres portant la signature de Maurice Novarina, grande figure de l'architecture doublée de celle d'un véritable constructeur. Deux exemples exceptionnels de collaboration, au bord du lac Léman avec Jean Prouvé ou en altitude avec une pléiade d'artistes, dont Fernand Léger, à qui l'architecte cédera la façade d'entrée derrière les puissantes colonnes de granit. Le récit de la modernité avait ainsi trouvé sa cohérence dans un territoire où la pente et le climat sont des composantes majeures d'une équation constructive qui ne pardonne pas l'erreur.

QUEL RÉCIT AUJOURD'HUI ?

Mais quelle serait aujourd'hui la suite de ce récit dans une époque qui impose de faire encore plus attention, appelant à davantage d'écoresponsabilité, et qui plaide pour la sobriété foncière et le zéro artificialisation nette ? La page des Trente Glorieuses est bel et bien tournée. L'époque n'est plus aux grands chantiers pour équiper la montagne, mais plutôt à l'inscription des projets dans le processus de la transition écologique. Adapter, réadapter. Réutiliser aussi, les bâtiments comme les matériaux. Faire la chasse aux passoires thermiques ne veut pas dire envoyer les bâtiments à la casse, mais enclencher une évolution intelligente. La transformation comme alternative à la destruction. Et l'attribution du prix Pritzker 2021 à Lacaton & Vassal nous confirme l'importance de cette démarche écologique et sociale.

La transformation en effet, comme laboratoire de l'architecture contemporaine. Celle du patrimoine moderne en particulier. Compléter Flaine, quel défi ! Comme à Brasilia ou à Royan, intervenir sur des ensembles des années 1950-70 rajoute à l'exigence. Il s'agissait là de reprendre la partition de la grande symphonie de béton créée par l'un des héritiers du Bauhaus au cœur d'un cirque naturel. Déjà, la jeune agence R Architecture (qui n'a pas peur d'assumer une dimension artistique) s'était risquée avec l'équipe de Christian Hauvette à inscrire un bâtiment inox sur le front bâti dans le périmètre « historique » de l'ère Boissonnas, ce maître d'ouvrage inspiré, amateur d'architecture et d'art contemporain. Mais là, plus au-dessus, l'enjeu était de reprendre une architecture des années 1970. Commence alors un travail sur le thème de la continuité par le béton.

Faire revivre le lieu, c'est tout l'enjeu. Reconvertir l'emblématique sanatorium Martel de Janville en logements, c'était aller dans le sens des choses, tant ce patrimoine militaire ne pouvait trouver de salut que dans une évolution. On se souvient des images déprimantes de ce type de bâtiments modernes en déshérence... La transition était déjà inscrite dans les gènes du lieu, il suffisait alors de créer les conditions de l'habitation, en réaffirmant au passage la couleur ocre dans l'écrin montagnard. Preuve est faite une

nouvelle fois que l'obsolescence des bâtiments n'est pas rédhibitoire, *a contrario* elle ouvre le champ pour de nouveaux programmes, ici 138 logements. Il ne nous aura pas échappé que le sanatorium Sabourin, construit en 1936 à Clermont-Ferrand, a été transformé en école d'architecture quatre-vingts ans après.

Quelle que soit la nature de l'évolution, il s'agit de porter un nouveau regard sur l'œuvre, ce qui suppose de l'étudier, de la reconsidérer pour intervenir au plus juste. Intervenir sur la Maison des Arts à Thonon-les-Bains, œuvre de Maurice Novarina dans sa ville natale, rajoutait une dimension symbolique pour les architectes engagés dans sa mutation. Se glisser dans les habits d'un autre architecte est à la fois stimulant et délicat. Déjà, l'agence Jakob + McFarlane avait été confrontée à la réalité de la transformation d'un lieu de spectacles conçu par l'architecte savoyard à Pont-Audemer, en Normandie. Au bord du lac Léman, l'équipe Wimm et Silo devait ainsi entrer dans la géométrie moderne des années 1960 pour trouver son adaptation aux normes et usages contemporains.

GREFFER, TRANSFORMER, DÉMONTRER

Patrimoine toujours, ancien cette fois : opérer une greffe contemporaine sur un ensemble du XVII^e siècle, telle était la question posée par l'extension du palais de justice de Thonon-les-Bains. Rompu à l'exercice de l'insertion en site patrimonial pour avoir réalisé des interventions sur le Jeu de Paume à Paris ou sur la Maison de la culture de Wogensky à Grenoble, Antoine Stinco a opté pour une transition sans heurt, en glissant un bâtiment lame dont la matérialité se distingue par la sobriété d'un béton clair.

Et la transformation ne saurait se limiter à la seule question de l'édifice. Certains lieux offrent en effet l'opportunité d'établir aussi une véritable relation avec le paysage. Tandis que l'insertion d'un pavillon d'accueil sur le site de Flaine a amené R Architecture à jouer autant le clin d'œil géométrique à Breuer que la recherche d'effet miroir pour accélérer la symbiose avec l'environnement, la stratégie de Fabrice David sur le lac Léman a visé à absorber totalement le paysage. L'embarcadère d'Yvoire – qui entre ainsi en résonance lointaine avec l'ombrière de Foster sur le port de Marseille – utilise autant l'effet prismatique que les reflets de l'inox poli miroir.

Et à Chamonix, devant le site grandiose qui encadre la mer de Glace, il suffisait d'offrir la plus grande terrasse possible au grand hôtel du Montanvers. Gaston Muller, amateur d'alpinisme, l'a bien compris en installant une plate-forme métallique surplombant le vide. L'idée n'est pas tant de créer une expérience vertigineuse, comme la boîte de verre de l'aiguille du Midi, mais de donner la mesure d'un grand paysage en mutation, hélas bien trop rapide avec l'accélération de la fonte des glaciers.

En montagne, la question de la matérialité monte assez vite. Le béton, dans une recherche mimétique, on l'a déjà souligné, et la structure bien affirmée du pôle culturel La Turbine, dans la périphérie d'Annecy, nous en rappellent l'importance. Mais aussi d'autres éléments exogènes comme la pierre de Vals (clin d'œil appuyé de Christophe Rousselle aux thermes de Zumthor dans les Grisons), qui caractérise l'école des Sources à Cranves-Sales ; ou bien l'acier Corten qui se prête particulièrement bien aux alliances avec d'autres matériaux comme à Lugrin, où les architectes d'O-S vont réinterpréter l'archétype de la grange, accroissant ainsi le potentiel d'intégration de l'architecture contemporaine au cœur d'une petite commune.

Quant au bois, il est le fil conducteur d'une relecture de la tradition autant que de la transmission des savoir-faire. Déjà, en 1993, avec la Grange au Lac, auditorium construit derrière l'hôtel Royal d'Évian-les-Bains, Patrick Bouchain s'était réinscrit dans cette culture constructive. Conçue vingt-cinq ans plus tard par l'Atelier Nao pour accueillir marchés et spectacles, la halle de Faverges-Seythenex apparaît comme un démonstrateur en la matière, de la structure à

la toiture avec ses tavaillons en châtaigner. On ne sera donc ni étonné, ni dépaycé en regardant tous ces projets qui utilisent le bois, tout ou partie, qu'il s'agisse de l'origami composé par Kengo Kuma pour un bâtiment tertiaire aux Houches, du rythme imprimé par Richard Plattier dans la toiture de la patinoire de Samoëns, de la démarche environnementale qui caractérise le travail de Tectoniques, notamment sur l'école maternelle de Pringy, et de toutes ces maisons, passives ou pas, chalets ou agences d'architectes.

DES VALEURS UNIVERSELLES TOUJOURS PRÉSENTES

Cette nouvelle donne organisée par les grandes transitions à l'œuvre à l'échelle de la planète amène à s'interroger sur les choix constructifs. Elle est aussi de nature à rendre la réponse encore plus précise pour être davantage dans le lieu. Une exigence qui engage parfois à être le moins présent possible, en jouant avec la topographie et en incrustant les bâtiments dans le sol. C'est la stratégie retenue par différentes équipes pour des équipements scolaires qui trouvent ainsi dans la pente un lieu d'accueil favorable au projet à Reignier-Ésery, Mésigny ou Saint-Julien-en-Genevois.

Et lorsqu'il s'agit d'intégrer des fonctions contemporaines au cœur du bourg de Thorens-Glières, la maison du presbytère du XIX^e siècle, objet d'une réhabilitation, sert de point de départ pour un nouveau scénario qui commence par transformer un parking en jardin, belle reconquête d'espace public. Ce projet de Guyard et Bregman joue ainsi sur la notion de limite, le mur en béton s'élargissant à un moment pour abriter une salle polyvalente semi-enterrée.

Si l'on ne trouve pas de véritable « projet manifeste » dans la production récente, on note que le caractère alpin de la Haute-Savoie amène néanmoins à exacerber les valeurs universelles de l'architecture. L'architecte portugais Eduardo Souto de Moura aime à citer le poète Miguel Torga : « *L'universel, c'est le local moins les murs* ».



Siège de la société Blue Ice, Les Houches (K. Kuma architecte, 2015)



Extension du presbytère, Fillière (P. Guyard et B. Bregman architectes, 2015)



Restaurant Panoramique au Montanvers, Chamonix (G. Muller architecte, 2017)

BAS CARBONE ET POSTMODERNISTE, L'ARCHITECTURE HAUTE-SAVOYARDE DU XXI^e SIÈCLE ?



GILLES DEBIZET

AMÉNAGEUR URBANISTE, ENSEIGNANT
CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES



Sanatorium Martel de Janville, Passy. Construit en 1937 par H. J. Le Mème et P. Abraham, il a été transformé en logements (M. Rolinet architecte, 2013)

© CAUE 74 / R. Bianchi

Centre d'incendie et de secours, Épagny (R. Plottier architecte, 2002)

© CAUE 74

8

Depuis la fin du XX^e siècle, la Haute-Savoie se distingue par un fort dynamisme économique et démographique. Les secteurs agroalimentaire et touristique ont su s'appuyer sur l'imaginaire alpin, dont le mont Blanc constitue l'étendard international. À l'industrie mécanique s'ajoutent depuis peu des activités tertiaires supérieures. Ces moteurs économiques innervent une urbanisation multipolaire : le pied des domaines skiables ou d'alpinisme, la vallée de l'Arve, berceau du décollage, et l'industriel bassin annécien. Parallèlement, les niveaux des salaires et de l'immobilier de la métropole genevoise attisent une périurbanisation qui s'étend sur une grande part du département.

Liaisons autoroutières et crise du logement ont accru la distance domicile-travail et la dépendance à l'automobile. Face à ce mouvement, les communes des polarités urbaines organisent la densification : habitat collectif sur les friches industrielles ou les parcelles agricoles enclavées, augmentation – prudente – des quotas à construire dans le tissu pavillonnaire. Ailleurs, c'est-à-dire dans les communes périphériques, l'opposition à l'urbanisation – même pavillonnaire – s'accroît au fur et à mesure de l'accueil de résidents particulièrement soucieux de préserver le paysage et le cadre de vie qu'ils ont choisis. Confortés par les évolutions du Code de l'urbanisme, ces mécanismes politiques locaux ont pour effet de concentrer la majeure partie de la production immobilière dans des tissus déjà urbanisés. Le décalage est immense entre l'imaginaire haut-savoyard d'une nature sauvage et la réalité des lieux de construction. Les autorités locales en charge des règles et des autorisations d'urbanisme privilégient des architectures discrètes s'insérant dans le tissu urbain.

L'ALLIANCE ENTRE MODERNISME ET NATURE BOUSCULÉE

C'est un véritable changement de paradigme pour l'architecture : il ne s'agit plus de construire des édifices « modernistes » marquant le pouvoir de l'homme et de la civilisation sur la nature, mais de composer un paysage de proximité que l'on naturalise d'autant plus que l'arrière-plan montagneux est caché. Ainsi, il est demandé à l'architecte de composer un cadre de vie apparemment « naturel » et non pas, non plus, de transcender le paysage sauvage. Certes, l'architecture composait déjà le paysage dans les villes et villages au cours du XX^e siècle. Mais cette réalité avait été occultée par le récit moderniste, porté par l'essor du ski alpin. Son succès en Haute-Savoie s'explique par sa compatibilité avec le « bloc », la forme architecturale historique locale : la ferme, regroupant toutes les fonctions sous un toit unique, puis les édifices publics sardes et ceux de la République après le rattachement à la France.

Ce récit magnifiait le travail des architectes et la puissance des maîtres d'ouvrage, puissance que l'étalement urbain a finalement diluée. Reflet de l'élargissement des bassins de vie, l'intercommunalité a mutualisé des services initialement municipaux et installé un pouvoir collégial au détriment du pouvoir individuel du maire. L'encadrement de la construction relève désormais de trois strates – État, intercommunalité et commune –, sans compter les multiples organisations et citoyens consultés ou mobilisés. Le maire demiurge n'existe plus. Si des centres de secours respectent encore les codes du modernisme, c'est qu'ils sont construits au-delà des espaces urbanisés et financés par le conseil départemental, dont la stabilité politique autorise l'audace architecturale.

Humble par rapport à la nature, le changement de paradigme se prête à la qualification de la production bâtie ordinaire. Ouvre-t-il la voie à de nouvelles ambitions face aux défis majeurs du XXI^e siècle ?

L'ARCHITECTURE FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

Nul doute que le changement climatique constitue une préoccupation majeure. L'intensification des tempêtes amplifie les inondations et glissements de terrain, à l'image des catastrophes survenues dans les Alpes-Maritimes. La fonte des glaciers et la chaleur estivale menacent la biodiversité et exacerbent sécheresses et incendies de forêt. Certes, le réchauffement accroît l'attractivité résidentielle et touristique des « hauts », mais jusqu'à quand ces territoires s'enthousiasmeront-ils d'accueillir des « réfugiés climatiques », même aisés et dispendieux ? Il n'y a pas à choisir entre réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique. La France et l'Europe se sont fixé l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Il devra être mis en œuvre à de multiples échelles. Quant à l'adaptation, elle diffère déjà selon la vulnérabilité et la résilience du territoire aux aléas susnommés.

Objet d'une composition paysagère, la végétalisation limite les surchauffes estivales, retient les eaux pluviales et, sous certaines conditions, concourt à la biodiversité. Aux pelouses et esplanades minérales libérant la vue vers un paysage lointain succèdent des compositions arborées qui jouent avec les vis-à-vis et les façades des bâtiments alentour.

Contrairement au ciment et à l'acier, les matériaux biosourcés émettent très peu de gaz à effet de serre, *a fortiori* s'ils sont locaux. Le bois fut longtemps cantonné aux éléments de décoration tels que les volets ou les menuiseries et, dans l'habitat traditionnel, à la charpente. Marché de niche culturellement limité aux bâtiments d'altitude, la construction en rondin de bois a esquivé les scieries et compromis le développement d'une filière locale du bois-construction. L'utilisation du bois progresse pour les parois extérieures et les ossatures, mais elle repose souvent sur des importations qui amplifient la déforestation des zones intertropicales. Si la décarbonation de la construction est amorcée, son intensité dépendra du choix des acquéreurs et de la structuration de la filière bois locale que la commande publique peut appuyer.

Le renoncement aux façades de verre, d'acier et de béton ouvre la voie à l'isolation par l'extérieur, voire à l'isolation répartie, les plus en mesure de limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain. La diversité des protections solaires (casquette, ailette horizontale, végétation à feuilles caduques, etc.) autorise une composition subtile des façades. La performance thermique des nouvelles constructions est poussée par la réglementation thermique nationale.

En matière de rénovation thermique de l'existant, amorcée par l'impulsion de politiques publiques, la Haute-Savoie piétine, comme de nombreux départements. Justifiée par l'occupation des logements et le risque de surchauffe estivale, l'isolation extérieure modifie les façades : elle appelle donc des conceptions et des solutions différenciées selon l'édifice et le site. Au-delà des incitations économiques, il conviendra aussi de rassurer les maîtres d'ouvrage occasionnels par un accompagnement public et la promotion de groupements d'artisans.

Le récent glissement de l'objectif Facteur 4 (réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre) vers celui de neutralité carbone appelle la production ou l'autoconsommation d'énergie renouvelable. Initié par des particuliers, des coopératives citoyennes, des autorités publiques ou des entreprises socialement responsables, le mouvement s'annonce puissant du fait de la baisse continue du prix des équipements et des volontés d'autonomie énergétique et de développement économique local. Cependant, il est contraint par les formes actuelles de solidarité énergétique et des enjeux liés au patrimoine et au paysage. Intégrer les équipements renouvelables appelle des mutations à la fois technologiques et culturelles de la composition urbaine et paysagère.

LA MOBILITÉ, UN IMPENSÉ...

Le transport constitue un très important émetteur de gaz à effet de serre du fait de l'étalement urbain, d'une motorisation élevée, d'un pouvoir d'achat élevé... et de l'attrait des espaces naturels. À l'heure où j'écris cette page, la commission européenne promet l'électrification du parc automobile pour la décennie 2040-2050. Il ne faudrait cependant pas compter exclusivement sur elle. D'une part, la rareté des matériaux composant les batteries modernes et les piles à hydrogène pourrait limiter et renchérir la production de véhicules électriques. D'autre part, la compacité urbaine nécessaire à l'absorption de la croissance démographique exacerbera les attentes de cadre de vie et appellera une réduction de la place affectée à l'automobile.

L'invisibilité des parkings et des routes sur les photos d'architecture interroge l'effectivité de la prise en compte de la mobilité par les architectes et les maîtres d'ouvrage. L'impensé de la mobilité apparaît marqué en Haute-Savoie. La proportion d'automobilistes effectuant de longs trajets domicile-travail inhibe-t-elle les tentatives municipales de réduire la vitesse et de



Écoquartier Les Passerelles, Annecy Cran-Gevrier (Unanime, Atelier Wolff, AER, Aktis, GTB, R. Plattier architectes et urbanistes, 2017)

donner plus de place aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun ? La bonne tenue des indicateurs économiques dissipe-t-elle les velléités institutionnelles à limiter les homériques embouteillages à l'entrée de Genève ou la médiocre qualité de l'air dans la vallée de l'Arve ? L'attractivité de la lointaine nature détourne-t-elle l'habitant de la demande d'accessibilité douce aux aménités urbaines de proximité ? La morphologie de l'architecture traditionnelle – en blocs isolés – occulte-t-elle la rue et la place dans l'imaginaire des concepteurs et des prescripteurs ?

L'architecture est à la croisée des enjeux de société. Elle en est un miroir, mais un miroir déformé donnant la prépondérance à l'ancien sur le récent. Les spécialistes de la transition soulignent la forte « dépendance au sentier » lorsque les organisations ne connaissent pas de crises majeures. Conceptrice des futurs espaces vécus, l'architecture se construit autour de modèles qui s'avèrent déphasés avec l'émergence de nouveaux enjeux. Depuis la fin du XX^e siècle, l'expansion de l'urbanisation a orienté l'architecture haut-savoyarde dans une direction éloignée, si ce n'est opposée, au modernisme du siècle dernier. Il est cependant trop tôt pour qualifier l'architecture du XXI^e siècle, au-delà de sa pratique qui consiste à composer par touches modestes un paysage de proximité hybridant nature et façades bâties.

L'immense défi climatique travaille déjà l'architecture. La végétation, les matériaux biosourcés et l'isolation thermique commencent à réduire la place du béton, de l'acier et du verre. Pour autant, la conception architecturale et urbaine est loin d'intégrer d'autres orientations de la neutralité carbone. La rénovation énergétique des bâtiments et la production *in situ* d'énergie renouvelable requièrent des évolutions dans la composition architecturale et urbaine. La massification des mobilités alternatives (télétravail, mobilité douce, covoiturage, transport collectif, etc.) nécessite non seulement de repenser les voiries accueillant ces usages, mais aussi de prévoir un urbanisme à courte distance, moins propice à l'automobilité.

S'il revient aux architectes de concevoir *in fine* des espaces et des bâtiments compatibles avec la neutralité carbone, ces orientations appellent des impulsions, des arbitrages et une stratégie de la puissance publique incitant, encadrant et accompagnant sur le temps long des changements qui seront portés par l'ensemble des acteurs de la construction. La neutralité carbone s'avère aussi un défi culturel et cognitif pour les prescripteurs de l'urbanisme et de l'architecture.



Espace Tairraz et parking Saint-Michel, Chamonix (Granite Architecture, 2005)

LE CAUE EN SES TERRITOIRES

[Interview croisée d'Arnaud Dutheil, directeur du CAUE de Haute-Savoie, et de Michel Astier, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme de 2007 à 2021.](#)

INTERVIEW RÉALISÉE PAR GILLES PEISSEL LE LUNDI 19 JUILLET 2021

© CAUE 74 / S. Duffard



Annecy (Haute-Savoie)

© M. Astier



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Les caractéristiques de vos départements respectifs ont-elles influencé l'organisation du CAUE ?

MICHEL ASTIER

L'unité architecturale du département du Puy-de-Dôme n'est pas tangible. Selon la région, montagnes volcaniques, montagnes cristallines, plaine de Limagne, etc., l'architecture présente des volumétries et utilise des matériaux différents. L'action du CAUE reprend cette logique de territoires, en s'appuyant sur l'organisation des communautés de communes et en essayant de garder la notion de bassin de vie.

ARNAUD DUTHEIL

Les territoires influencent l'activité et l'organisation des CAUE. En Haute-Savoie, le CAUE a fait le choix, il y a un peu moins de vingt ans, de renoncer au terme « ruralité », en considérant qu'il n'y avait plus de territoire rural dans le département. Nous avons abandonné ces pratiques sur lesquelles beaucoup de CAUE sont experts – la restauration du patrimoine vernaculaire, l'entretien du paysage, etc. – pour nous positionner comme partenaire des agglomérations autour des questions d'urbanisation, de densité, de prospective, etc.

La croissance massive de la population fait que nous avons désormais trois agglomérations : Annemasse Genève, Annecy et Thonon-les-Bains, sans parler de la vallée de l'Arve qui est une succession de petits pôles économiques et urbains. Si les enjeux portent aujourd'hui sur la densité et l'accueil de nouveaux habitants, nous devons être pertinents en matière d'habitat collectif et d'équipements publics. C'est aussi un choix, car on ne peut pas tout faire et, même si le département de la Haute-Savoie est riche, nos moyens sont limités.

M. A.

Dans notre département, l'étalement urbain est contenu dans l'aire métropolitaine de Clermont-Ferrand, ou un peu plus largement dans ce qu'on appelle la « plaque urbaine ». Au-delà, il peut y avoir des lotissements, mais c'est plus rare qu'en Haute-Savoie. Aujourd'hui, la moitié de nos forces est mobilisée par la métropole, qui a un poids démographique considérable, alors qu'auparavant le CAUE n'intervenait que dans le monde rural. Nous avons également deux parcs naturels régionaux, le Livradois-Forez et les Volcans d'Auvergne, qui couvrent la moitié du département. Nous avons participé sur leur territoire à la création de deux ateliers ruraux d'urbanisme pour répondre aux questions d'aménagement et d'étalement urbain.

Comment se posent ces questions d'étalement urbain et de ville diffuse ?

M. A.

Le Grand Clermont s'est toujours positionné comme une « métropole en archipel », une expression utilisée ici depuis longtemps. Le sujet n'est donc pas tabou et le développement de pôles secondaires est d'actualité. Nous avons le cas d'une commune de mille habitants qui va, volontairement, voir sa population doubler. Se pose en parallèle la question de la mobilité : quels secteurs développer en priorité en fonction de l'état des transports collectifs ? C'est un sujet dont nous nous sommes emparés il y a une douzaine d'années, en faisant des animations sur les interactions entre urbanisme et déplacements, en menant des projets collectifs à l'université avec la SNCF, etc. Le Grand Clermont n'oublie jamais cette question. Nous sommes toujours à leurs côtés.

A. D.

En Haute-Savoie, même s'il y a encore des débats, la densité dans l'habitat est acceptée. Aujourd'hui, nous traitons la question de la densification des zones commerciales et artisanales. L'enjeu est le ZAN, le zéro artificialisation nette. C'est un retour en force du « construire la ville sur la ville » d'il y a vingt ans. L'enjeu est de mobiliser les quartiers existants, les friches, etc.

M. A.

Nous intervenons aussi sur cette question de la densité. Nous avons par exemple travaillé sur une commune qui touche Clermont-Ferrand en montrant parcelle par parcelle tout ce qu'on pouvait faire. Ce type d'action sert ensuite aux autres communes.

Le patrimoine traditionnel est-il une référence architecturale dans la construction neuve ?

M. A.

Compte tenu de sa diversité, les gens n'ont pas forcément conscience du patrimoine vernaculaire. Les deux parcs naturels régionaux interviennent sur ce bâti, mais jusqu'à présent leur personnel n'a pas eu pour mission de faire du néorural ou du néo-auvergnat. Dans l'agglomération, la question du bâti traditionnel ne se pose pas du tout. Son histoire fait qu'on insiste sur la réaffectation du patrimoine industriel pour faire de nouveaux quartiers. En périphérie, beaucoup d'habitants, des ouvriers-paysans pour la plupart, ont construit par eux-mêmes. L'autoconstruction est encore dans les mœurs et il faut y faire attention...

A. D.

En Haute-Savoie, le mythe du chalet montagnard, un peu frustré, est encore très puissant. Il alimente beaucoup d'articles dans la presse magazine locale et nationale, avec des restaurations somptueuses. Mais je note depuis quelques années qu'on est passé de quelque chose d'un peu kitch, très « néo », à une interprétation beaucoup plus contemporaine de ce bâti traditionnel. Beaucoup de grands architectes viennent d'ailleurs faire leur chalet en Haute-Savoie, face au mont Blanc. C'est un peu l'exercice obligé. La presse magazine locale se nourrit de plus en plus de la production du CAUE, des projets que nous valorisons. Ils vont voir ce qui se fait à l'international et sont à l'écoute des tendances qui animent l'architecture. La culture architecturale se diffuse aussi par ce biais-là, d'autant plus que nous avons un brassage culturel important au sein de notre population.

La controverse entre l'ancien et le moderne en architecture est-elle toujours présente ?

A. D.

Les controverses traditionnelles existent encore, mais le débat s'est déplacé. Si j'organise une rencontre sur l'architecture traditionnelle de Haute-Savoie, il y aura vingt-cinq personnes, alors qu'une conférence sur la fonte des glaciers va attirer un public beaucoup plus nombreux... et plus jeune !

M. A.

Même s'il n'y a pas le même brassage de population chez nous, j'ai l'impression que ces débats ont aussi moins d'écho. Les questions environnementales et climatiques sont passées devant. On le voit dans nos permanences, les préoccupations des particuliers ne sont pas celles d'il y a vingt ans. Il fallait expliquer ce que les documents d'urbanisme autorisaient, alors qu'aujourd'hui nous répondons à des questions sur les matériaux et leur mise en œuvre, l'implantation sur la parcelle, la végétalisation, etc. Il faut être plus pointu, mais nous devons aussi ouvrir le débat sur d'autres questions, comme les réseaux par exemple.

A. D.

Quand les CAUE ont démarré, l'architecte-conseil était considéré comme un expert que les gens écoutaient. Aujourd'hui, cet « expert » n'existe plus. Les gens sont déjà très bien informés sur l'isolation, l'énergie, etc.

Que faites-vous pour accompagner les collectivités et la commande publique ?

A. D.

Nous sommes partis du constat que l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage était surtout le fait des programmistes, des économistes de la construction et des métreurs. Cela donnait des résultats qui, de notre point de vue, n'intégraient pas la question de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Nous avons donc fait le choix d'être dans l'ingénierie en nous appuyant sur des professionnels libéraux pour faire de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, de la programmation, des consultations, etc. Pour nous, c'est une activité très importante et je considère que les résultats sont là : la façon dont on monte les programmes et les consultations fait que le tissu local monte en compétences et s'enrichit professionnellement. Au final, on a renouvelé la qualité des équipements publics et les élus le savent. Nous croulons sous la demande. Nous n'avons pas, comme à Clermont-Ferrand ou Grenoble, d'école d'architecture ou d'agence d'urbanisme, ce qui fait du CAUE un lieu ressources et de réflexion autour de l'urbain.

M. A.

Le choix des différents conseils d'administration a toujours été de ne pas créer de lien entre le CAUE et les missions définies par la loi MOP¹ de 1985. Nous ne faisons donc pas de programmation en tant que telle, comme le CAUE de Haute-Savoie, mais plutôt de la préprogrammation. L'avantage d'être territorialisé est que nous sommes au courant dès qu'une collectivité s'engage dans un projet. Nous avons alors l'habitude de faire une « note d'enjeux », avec de nombreux allers et retours avec les élus pour qu'ils ne se dessaisissent pas de leur mission. Il est important que ce préprogramme soit issu de leurs mains, car ils doivent ensuite le porter lorsqu'ils travaillent avec un programmiste. Mais la continuité entre notre réflexion et le programme final peut se perdre. C'est une étape qui nous échappe.

Une autre façon d'intéresser les collectivités est d'organiser des rendez-vous thématiques qui permettent de croiser des disciplines. C'est une sorte d'animation territorialisée, par exemple sur les thèmes santé et cadre de vie, urbanisme et énergie, etc.

Peut-on parler d'une spécificité de l'architecture contemporaine haut-savoyarde ?

M. A.

C'est difficile à dire... Cette exposition nous confronte à des architectures qui nous agréent, mais j'ai l'impression qu'une grosse part de la production reste de l'ordre du pavillon, avec des réalisations parfois ostentatoires qui nous chagrinent un peu. Mais l'objectif d'une exposition n'est-il pas de tirer la culture vers le haut ?

A. D.

Il n'y a pas de spécificité au sens où il n'y a pas une école d'architecture haut-savoyarde. Mais il y a peut-être une expression conséquente de l'architecture contemporaine en milieu montagnard, complètement inscrite dans son époque. Il n'y a pas de frein. En France, ce n'est pas forcément le cas des autres départements alpins. La Haute-Savoie n'est française que depuis cent cinquante ans. C'est peu et, de fait, il y a moins cette approche française très structurée du territoire, avec ses départements, ses préfectures, etc. Son développement économique et son cadre de vie font que c'est un terrain de jeu très stimulant !

Quelles difficultés rencontrez-vous dans ce travail ?

M. A.

On assiste à une évolution du profil des agents de développement qui, dans les premières communautés de communes, connaissaient parfaitement leur territoire. Aujourd'hui, ce sont de plus en plus des agents administratifs plutôt que des agents de terrain. Ils sont par ailleurs souvent cantonnés dans des spécialités, ce qui rejoint un autre souci, il me semble, qui est le cloisonnement entre les services, que ce soit dans les collectivités ou au niveau de l'État. Pourtant, en matière de pluridisciplinarité, l'Auvergne a depuis 1992 l'expérience des chartes architecturales et paysagères. Chaque territoire dispose ainsi d'un diagnostic et d'orientations pour ses projets.

A. D.

Depuis une dizaine d'années, on assiste à un renforcement des intercommunalités et des agglomérations, avec plus d'agents, qui ont tendance à s'interposer entre le CAUE et les élus. Pour nous, c'est plus compliqué parce que nous accompagnons des personnes. Il faut trouver le bon rapport avec ces agents, leur expliquer que nous ne sommes pas à leur service. Notre statut fait que nous sommes indépendants, nous sommes un partenaire contributeur. Il y a toujours un calage nécessaire quand les techniciens des collectivités viennent d'arriver. Nous organisons par exemple des formations sur l'architecture pour construire une culture commune.

Un autre point de vigilance porte sur l'estimation des équipements publics. C'est une question clé. La réussite repose sur le bon ajustement du coût d'investissement en travaillant sur le fonctionnement, l'économie de foncier ou la gestion, en ayant des échanges avec les élus sur l'équilibre financier de l'opération. Les professionnels nous le disent : ils se trouvent dans une position très confortable, avec des projets qui n'ont pas été sous-estimés.

.....▼.....
1 [Loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée.](#)

© CAUE 74 / S. Duffiant



Sallanches, la vallée de l'Arve et le mont Blanc (Haute-Savoie)

© M. Astier



Codrnon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

FIGURES DE L'ARCHITECTURE MODERNE DANS LA PRODUCTION CONTEMPORAINE DE HAUTE-SAVOIE

BÉNÉDICTE CHALJUB

ARCHITECTE, HISTORIENNE DE L'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE CLERMONT-FERRAND

En 1924, à Corseaux, sur la rive nord du lac Léman, Le Corbusier livre un petit édifice en béton à toiture-terrasse de 64 m² pour ses parents, la Villa « Le Lac ». Véritable laboratoire d'expérimentation, hors norme à l'époque, il est l'occasion pour le jeune architecte de tester certains aspects qui construiront la modernité à venir : entrée, séjour, salle à manger, chambre et salle de bains sont compris dans un espace continu complètement ouvert au sud sur la géographie alpine par une fenêtre en bandeau de onze mètres de longueur. Depuis cette intimité minimale où tout est mesuré – formes et fonctions –, on découvre l'étendue horizontale bleue du lac, le profil des montagnes françaises et les villes de l'autre rive, Évian-les-Bains, Thonon-les-Bains. Un escalier extérieur offre un accès à une terrasse sommitale et une chambre supplémentaire. Au rez-de-chaussée, comme à cet étage restreint, l'espace domestique baigné de lumière naturelle cadre un dispositif de contemplation du paysage. L'approche picturale de Le Corbusier n'est pas pour rien dans cette mise en scène, ni dans la composition de ses œuvres ultérieures. L'architecture moderne crée donc de nouvelles formes d'habiter un lieu, liées à des pratiques inédites d'abord réservées à une élite, puis qui s'étendent au grand nombre et aux programmes du quotidien.

RÉVÉLER LE GÉNIE DU LIEU

L'architecture moderne du XX^e siècle s'est essentiellement diffusée par le biais de ses icônes et la pratique de ses précurseurs. La collection *Portrait* du CAUE de Haute-Savoie célèbre la contribution de quelques-uns, souvent parisiens, voire étrangers : Marcel Breuer, Jean-Louis Chanéac, Jacques Labro, Henry Jacques Le Même, Maurice Novarina, Charlotte Perriand, Jean Prouvé, André Wogenscky, etc. On voit bien ici que, par la relation de son espace domestique au site, la Villa « Le Lac » amplifie ce génie du lieu que porte déjà le bâti vernaculaire, glorifié par Bernard Rudofsky dans *Architecture sans architectes*¹. C'est là une des caractéristiques majeures de l'architecture moderne. Mais qu'entend-on par « génie du lieu » ? Dans le contexte de crise de la fin des années 1970, le critique Christian Norberg-Schulz en offre une définition qui responsabilise les architectes : « *Faire de l'architecture signifie visualiser le genius loci : le travail de l'architecte réside dans la création de lieux signifiants qui aident l'homme à habiter* »².

D'abord pauvre et enclavé en 1900, le territoire montagnard de la Haute-Savoie se développe grâce à des programmes spécifiques liés précisément à sa géographie, les Alpes, et sa proximité à Genève. La modernité architecturale s'y exprime avec les caractéristiques incarnées dans la Villa « Le Lac ». Mais ici, à la différence d'autres territoires, elle invente des techniques et des typologies, par exemple pour le tourisme de cure (les sanatoriums), le tourisme montagnard (les refuges) et de masse (les stations de ski).

Les opérations de réhabilitation de ces vingt dernières années témoignent de la volonté de maintenir ces édifices iconiques, emblématiques de l'histoire et de la culture locales. Elles induisent souvent des reconversions d'usage. Le cas du sanatorium Martel de Janville réalisé à Passy par Henry Jacques Le Même et Pol Abraham en 1936, puis inscrit au titre des Monuments historiques, est significatif. Le sanatorium est un édifice hospitalier, mais surtout le résultat d'innovations progressives des dispositions architecturales pour diffuser au mieux les rayons lumineux dans les espaces internes. Véritables « machines à guérir », ces bâtiments dotés de grandes baies vitrées et de terrasses orientées au sud – parfois à gradins –, ont inspiré les architectes pour la conception de l'habitat collectif moderne. La reconversion en appartements (2013) de celui de Passy illustre cette proximité ; elle offre aussi pour l'agence de l'architecte parisien Marc Rolinet la possibilité d'une enquête historique pour retrouver l'état d'origine des façades.

PRÉSERVER LA CULTURE MODERNE

Le cas de la gare inférieure du téléphérique de Veyrier-du-Lac édifée en 1930 est plus démonstratif. Ici, l'absence de protection par les Monuments historiques souligne l'engagement des maîtres d'ouvrage³. L'édifice en béton aux lignes horizontales et verticales est désaffecté depuis une vingtaine d'années lorsqu'est décidée l'insertion d'un prestigieux programme de cinémathèque. L'étude du projet par les architectes Chambre & Vibert, de Chambéry, conduit à des transformations structurelles internes lourdes. La mémoire de l'ancienne gare est valorisée par sa nouvelle fonction culturelle, le respect de son volume et la rénovation précautionneuse de ses façades. Livrée en 2014, cette réhabilitation est bien l'occasion de « rendre l'estime de »⁴.

Ces deux exemples illustrent la volonté de transmettre des repères historiques et urbains de la modernité de l'entre-deux-guerres. Cette volonté se manifeste aussi sur des édifices plus récents. L'ensemble des Marquisats (1966-1972) réalisé à Annecy par André Wogenscky et Louis Miquel témoigne de la diffusion de la culture de Le Corbusier en province. La rénovation menée en 2007 concerne le bâtiment de la résidence de loisirs devenue habitation sociale gérée par l'OPAC. Le travail précautionneux mené par l'architecte locale Catherine Boidevaix sur les bétons bruts et les dispositions d'origine révèle une attention qu'on retrouve dans les réalisations récentes livrées dans la station de ski de Flaine par de jeunes maîtres d'œuvre.

Concernant les constructions neuves, deux cas d'équipements montrent que des programmes publics peuvent construire des centralités dans des bourgs en pleine expansion : l'espace omnisports de Collonges-sous-Salève de Philippe Guyard (2013), la médiathèque et la salle communale de Saint-Cergues de Catherine Boidevaix (2017). Les différents éléments fonctionnels sont répartis et implantés dans la pente afin de déployer des espaces publics, squares, terrasses et cheminements, ouverts sur le paysage environnant et propices à la rencontre. Les logements collectifs que l'architecte lyonnais Richard Plottier livre en 2015 à Lucinges fondent la même démonstration : l'architecture naît de son rapport à la topographie. En prolongeant ici l'emploi du vocabulaire de l'architecture moderne, ces trois maîtres d'œuvre créent des lieux signifiants qui aident l'homme à habiter ce territoire archipel qu'est devenue la Haute-Savoie.

LA GRANGE PLUTÔT QUE LE THÉÂTRE

Bien que plus ancien, l'édifice de la Grange au Lac livré en 2008 offre d'autres éclairages. Une « grange » plutôt qu'une « tente ». Telle est la formulation de la commande que traite l'équipe parisienne de Patrick Bouchain, d'habitude aguerrie aux chapiteaux de cirque (Zingaro, Fratellini). La « grange » renvoie bien

au vernaculaire. Implantée sur les hauteurs d'Évian-les-Bains, dans la forêt, sur un terrain occupé par de grands arbres qu'il fallait préserver, la salle de musique instrumentale est bâtie sans fondations profondes pour protéger une source. L'édifice est une intériorité sans vue sur le lac, sans relation à l'extérieur, construit entièrement en bois, un bois de nature variée, employé pour sa qualité « vivante » (bois fendu, peint, scié, raboté).

Cet équipement prestigieux inaugure bien une autre manière de faire. Si l'architecture moderne est souvent ostentatoire par les gageures techniques qu'elle inaugure, l'édifice réalisé ici relève au contraire d'une grande modestie qui n'enlève rien à sa signification. Au contraire. La conception du projet est conditionnée par un dialogue permanent avec ses initiateurs, notamment le violoncelliste Rostropovitch, ce qui aboutit à créer un nouveau langage architectural. Le *genius loci* se manifeste ici par cette attention réitérée à l'égard des acteurs plutôt que l'accomplissement efficace d'un cahier des charges. Il découle aussi de la pratique assumée de l'artisanat : pour Patrick Bouchain, il s'agit d'être « à l'écoute d'une contrainte pour la retourner afin qu'elle devienne une joie » et « il faut que le constructeur, l'ouvrier ait la liberté d'interpréter »⁵.

In fine, l'architecture est le fruit du bien construire, d'expérimentations formelles, d'inventions foisonnantes liées au détournement et à l'assemblage inédit de matériaux, pour certains récupérés (l'Alucobond® du plafond acoustique, les éléments verriers des lustres). Sa conformation peut bien rappeler certains bâtis du nord de l'Europe. Figures architecturales empruntées ou imaginaires réinterprétés, car ni les gabarits, ni les matériaux ne sont locaux. Le bois des façades est par exemple un cèdre rouge venant du Canada. Et si Patrick Bouchain cite volontiers la grange du Jorat en Suisse, du tout début du XX^e siècle, c'est pour affirmer la pérennité des constructions en bois...

La pratique de l'agence est devenue exemplaire, car elle invente des édifices totalement singuliers, sans citation explicite, échappant à un quelconque air du temps ou à une mode. À travers cet exemple, on comprend la possibilité de s'affranchir du vocabulaire et des icônes modernes pour les architectes contemporains et l'enrichissement même de l'idée de signification grâce à ce nouvel agencement des conditions de production, ici inscrites dans une dimension écologique du labeur humain.

UNE MULTIPLICITÉ DE RÉFÉRENCES

Des réalisations d'architectes haut-savoyards prolongent le débat. Il s'agit notamment du programme de l'espace polyvalent et de maison des associations de Chens-sur-Léman, réalisé par Philippe Guyard en 2009. À le regarder de loin, ce hangar en bois semble s'inscrire dans une typologie agricole locale. Or, il n'en est rien : l'édifice reprend le profil du musée d'Art Batomachi Hiroshige, livré en 2 000 à Tochigi au Japon par l'architecte Kengo Kuma... On comprend ici le déploiement de citations multiples dans le langage des architectes, y compris exogènes ; on saisit aussi



Ancienne gare inférieure du téléphérique de Veyrier-du-Lac, construite à la fin des années 1930, transformée en cinémathèque (Chambre & Vibert architectes, 2014).



Espace polyvalent et maison des associations, Chens-sur-Léman (P. Guyard architecte, 2009)

la possibilité de partage d'un langage qui dépasse les frontières et la culture locale, en supposant que les sites et climats des deux lieux sont équivalents. Sommes-nous dans une période de transition ou de plurilinguisme comme le suggérait déjà en 1976 le critique italien Manfredo Tafuri⁶ ?

À l'instar de l'agence précédente, Guy Desgrandchamps vit et exerce en Haute-Savoie mais, en tant qu'architecte du patrimoine, son positionnement diffère. Trois de ses réalisations sont notamment remarquables. Outre le Clos Babuty à Ambilly (2002), il livre le centre d'interprétation de l'abbaye d'Aulps à Saint-Jean-d'Aulps (2007), la mairie de Samoëns (2013), le Manoir des livres de Lucinges (2020). Fort de sa connaissance en histoire, il défend une architecture de la modestie, une position d'ailleurs consolidée dans ses écrits et qu'il défend aussi dans le contexte de la crise environnementale⁷. Ses interventions sont des rénovations de bâti existant, doublées de constructions neuves. Ses contributions ne cherchent pas à copier les édifices présents sur le site, au contraire. Il s'appuie sur les doctrines de rénovation (Charte de Venise de 1964) et une connaissance des architectes modernes dont l'approche était déjà contextuelle et relative à un *genius loci*. En observant ces extensions neuves, on retrouve des dispositifs architecturaux et le goût du « bien construire » de Louis I. Kahn ou de Franck Lloyd Wright, qui distillaient une écologie architecturale avant l'heure⁸.



La Grange au Lac, Évian-les-Bains (P. Bouchain architecte, 1993)

- 1 ¹ Bernard Rudofsky, *Architecture sans architectes*, Éditions du Chêne, 1977.
- 2 ¹ Christian Norberg-Schulz, *Genius loci, Paysage, ambiance, architecture*, Mardaga, 1981.
- 3 ¹ Sans protection des Monuments Historiques, l'État n'offre pas de subventions pour les travaux.
- 4 ¹ Définition du terme de « réhabilitation ».
- 5 ¹ La Grange au Lac, *Les anecdotes de la Grange au Lac*, Entretien avec Patrick Bouchain (vidéo), 2020, <https://www.facebook.com/lagrangeaulac/videos/934731093712113/>
- 6 ¹ Manfredo Tafuri, *Théories et histoire de l'architecture*, SADG, 1976.
- 7 ¹ Guy Desgrandchamps, « L'architecture et la question de la modestie », *Le Débat*, n° 3, 2009, p. 159-162.
- 8 ¹ James Steele, *Architecture écologique, une histoire critique*, Actes Sud, 2005.

POURQUOI CONSTRUIRE EN HAUTE-SAVOIE

BERNARD QUIROT
ARCHITECTE



© CAUE 74 / S. Duffard

Vue générale, Alex

Il m'arrive souvent de participer à des concours d'architecture en Haute-Savoie. C'est un département un peu éloigné de notre bureau mais qui m'est familier : celui des vacances aux sports d'hiver de mon enfance, celui des voyages toujours nombreux vers l'Italie et, plus récemment, celui de mes visites fréquentes à Genève. Ce sont trois perceptions différentes de ce territoire : le paysage majestueux des montagnes, la traversée rapide d'une ville diffuse qui s'étend le long des autoroutes et l'impression, parfois, que la Haute-Savoie n'est qu'une partie de la métropole genevoise.

Pour moi, qui suis attaché à l'idée que l'architecture doit construire le site et être ainsi indissolublement liée à un milieu au sens large (historique, social, politique, géographique, etc.), j'ai d'abord recherché en Haute-Savoie la confrontation avec la puissante topographie de ses reliefs et l'inspiration de son architecture vernaculaire. Et pourtant, lorsque l'occasion m'a été offerte de concevoir des projets dans ce territoire, je ne me suis jamais retrouvé dans une situation où l'architecture pouvait simplement naître de sa confrontation au contexte local. Je me suis rendu compte qu'il n'était pas possible d'isoler le paysage naturel des sommets de celui des vallées densément construites et j'ai découvert que la continuité des savoir-faire constructifs n'y était pas aussi évidente que dans d'autres régions alpines. Ici, ce n'est pas parce que l'on grimpe dans les montagnes que l'on s'affranchit de la modernité en retrouvant un paysage champêtre immuable, car là-haut aussi le XX^e siècle est bien présent par l'entremise des stations de sports d'hiver construites par de fortes personnalités.

UNE CAMPAGNE MÉTROPOLITAINE ÉTRANGE ET ÉTRANGÈRE

Impossible donc d'échapper dans une grande partie de ce département à la condition métropolitaine et à une sorte de modernité décomplexée. Il m'est apparu vain ici de tenter de se rattacher à des typologies ou à des modes constructifs locaux, comme cela est encore possible dans d'autres régions françaises. En Haute-Savoie, je me suis donc retrouvé, le plus souvent, dans une situation inconfortable mais stimulante, obligé de composer avec un environnement complexe.

C'était pour moi paradoxal, car alors que beaucoup ont vu dans l'architecture du Mouvement moderne un mouvement globalisant faisant table rase des traditions constructives et des particularismes locaux, Kenneth Frampton a montré dans son ouvrage sur le *régionalisme critique*¹ que de nombreux architectes d'Europe ont résisté à ce mouvement unificateur et ont produit une architecture attentive à la tradition et au contexte. Or beaucoup d'exemples de ce type d'architecture, pour lesquelles le *local a aussi valeur d'universel*, se trouvent dans des régions alpines. On peut citer côté italien, les œuvres des architectes Albini, Gabetti et Isola dans le Piémont, en Suisse les architectures récentes des régions du Tessin et des Grisons ou encore, en Autriche, celles de la région du Vorarlberg.

La modernité de la Haute-Savoie, moins soucieuse du passé et des traditions constructives, s'explique peut-être par une double situation frontalière ainsi que par le rattachement récent à la France, qui ont rendu cette partie de notre pays plus indépendante et ouverte à d'autres cultures. D'autres régions, plus reculées et moins dynamiques, ont su conserver une attention aux particularités locales. Cette modernité pourrait aussi s'expliquer, au contraire, par l'appartenance de ce département à la France, pays où la technocratie d'État a imposé presque partout l'architecture du béton, faisant table rase des autres modes constructifs. Pour ces différentes raisons, on ne trouve pas en Haute-Savoie les conditions favorables à une architecture du *régionalisme critique*. Mais le terreau y est cependant extrêmement propice à l'architecture au sens large. Ce territoire est donc pour moi une sorte de campagne métropolitaine, étrange et étrangère, où l'on peut se sentir libre d'imaginer l'architecture.

C'est une exception alors que, presque partout en France, la qualité architecturale dans les provinces est à l'abandon du fait du désengagement de l'État. On a assisté d'abord à la disparition des cellules constructions publiques des directions départementales de l'équipement (DDE) et des directions départementales des territoires (DDT) puis à la marginalisation du rôle des architectes-conseils, de ces mêmes DDT et enfin à l'absorption de nombreux CAUE dans des pôles d'ingénierie départementale qui, le plus souvent, leur ont fait perdre leur indépendance et donc leur capacité d'action.

Cette extinction progressive des leviers que l'État avait mis en place pour favoriser la qualité architecturale a créé un vide que les acteurs privés ont évidemment vite rempli. C'est ainsi que sont apparus les assistants

à maîtrise d'ouvrage (AMO) qui prennent en charge le montage des opérations pour les petites communes, de l'élaboration du programme jusqu'au concours d'architecture, voire jusqu'à la livraison de l'opération. Du fait de leur statut privé, les actions de ces nouveaux acteurs ne vont pas forcément dans le sens de l'intérêt public, car ils sont avant tout soucieux de l'efficacité et de la réussite de leur mission, privilégiant les valeurs sûres, le discours rassurant sur les enjeux environnementaux et l'apparente économie des projets. Plus grave toutefois, certains ne peuvent s'empêcher de se mettre en valeur auprès des maîtres d'ouvrage en anticipant le projet d'architecture (les AMO sont souvent architectes). Ils rédigent alors des programmes qui contiennent en germe la solution qu'ils ont vendue aux élus et aux acteurs locaux : on entrera par là, le bâtiment se développera obligatoirement sur deux niveaux, la bibliothèque donnera sur le hall, etc. L'architecte n'est alors plus qu'un « *disagneur* »² qui met en forme une solution préconçue en utilisant le catalogue irraisonné des matériaux prescrits par le même programme (sol souple, plaque de plâtre peinte, faux plafond modulaire).

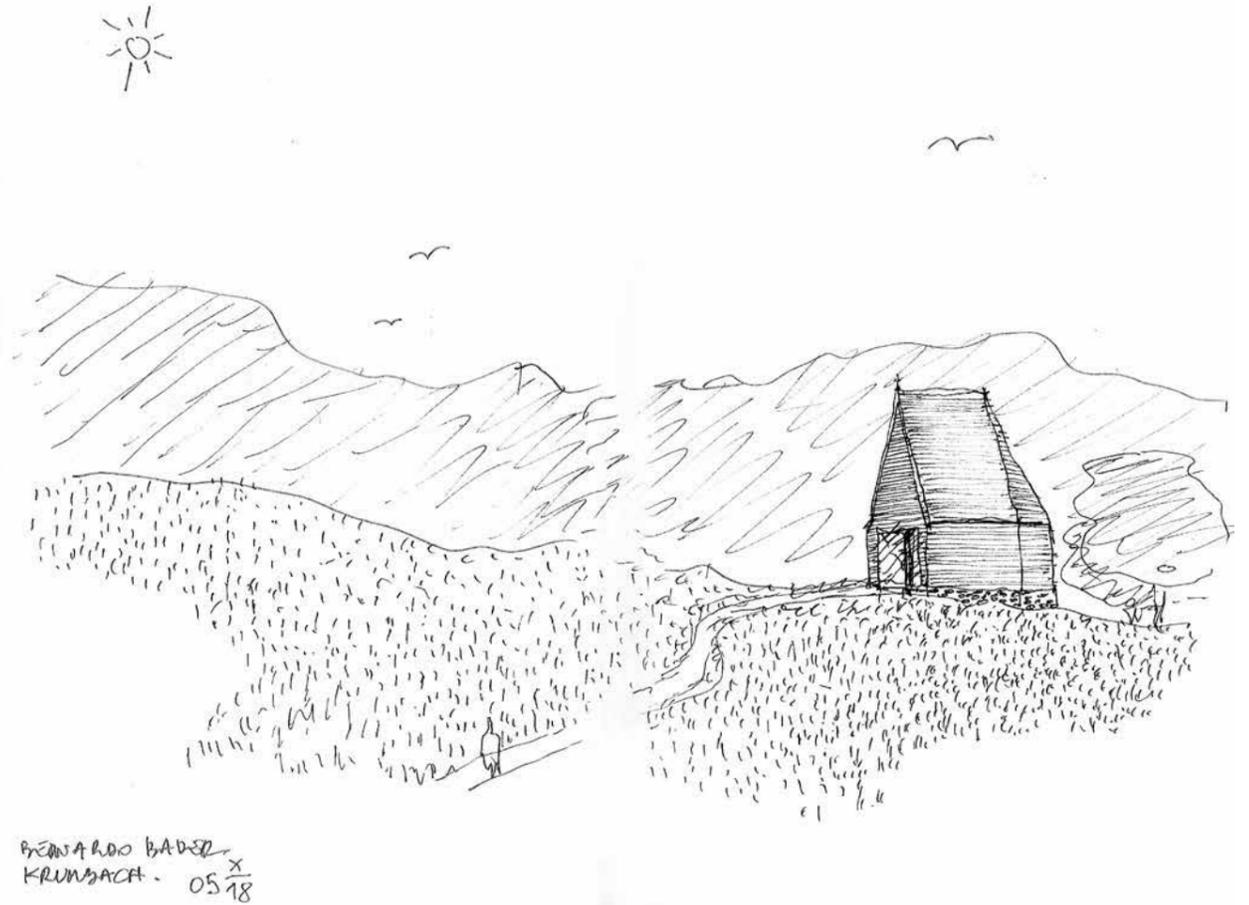
LE RÔLE DES CAUE

C'est ainsi que se répand sur le territoire français une architecture générique de faible qualité et le rôle des élus se résume souvent au choix de l'image la plus scintillante qu'on leur désigne. Or, pour construire de belles opérations, nous avons besoin de vrais maîtres d'ouvrage pleinement investis et désireux de leurs villes et de leurs bâtiments. Des maîtres d'ouvrage qui ne se satisfont pas d'une réponse attendue et qui prennent le temps d'une analyse approfondie des propositions qui leur sont faites. Car, en dernier ressort, ce sont eux qui sont responsables de la qualité architecturale : le maître de l'ouvrage, « *c'est celui qui commande la cité et la paie* » comme l'a rappelé fort justement l'architecte Fernand Pouillon³. Les CAUE sont là pour rappeler cette évidence et aider les collectivités à être de bons maîtres d'ouvrage.

Bien sûr, l'architecte est aussi responsable du manque de beauté de notre environnement. Toutefois, trop souvent, celui qui se permet de proposer une solution pertinente, mais différente de celle prescrite par le programme, est immédiatement éliminé. Officiellement pour non-respect du programme, officieusement parce qu'il s'est permis de remettre en cause les attendus de l'AMO. C'est pourquoi les CAUE ne doivent pas renoncer à écrire les programmes des opérations dont ils ont la charge et à le faire intelligemment : décrire un site, des fonctions à satisfaire et des exigences à atteindre, sans pour autant dicter une solution.

La qualité de l'architecture est liée à l'intelligence du programme, qui n'est en aucun cas une solution, car seul le projet d'architecture permet d'atteindre la connaissance nécessaire pour que celle-ci adienne. Contrairement à beaucoup d'autres, le CAUE de Haute-Savoie continue à rédiger les programmes des opérations dont il a la charge. Il pratique aussi une politique d'ouverture envers les concepteurs d'autres régions qui mérite d'être saluée.

Pour ces raisons, et pour d'autres encore, j'essayerai encore de construire en Haute-Savoie.



1 ¶ Kenneth Frampton, *L'architecture moderne : une histoire critique*, Thames & Hudson, 2010.

2 ¶ Bernard Marrey, *Architecte, du maître de l'œuvre au disagneur*, Éditions du Linteau, 2013.

3 ¶ Fernand Pouillon, *Mon ambition*, Éditions du Linteau, 2011.

L'EXPOSITION S'EMPARER DES LIEUX

Nouvelles architectures en Haute-Savoie

(Exposition du 10 novembre 2021 au 2 avril 2022)

La Haute-Savoie est depuis longtemps appréciée pour son cadre de vie. Dès le XIX^e siècle, la villégiature, puis le tourisme et les loisirs ont investi les lieux, qui ont peu à peu été aménagés pour accueillir un public friand de pittoresque et de nature sauvage. Cette évolution a été un puissant moteur pour l'architecture. C'est encore le cas aujourd'hui.

La quête de nature et de beaux paysages est en effet toujours intacte. Au-delà de la fréquentation saisonnière, elle alimente une attractivité résidentielle qui, depuis des décennies, ne faiblit pas. Mais de nouveaux enjeux sont apparus. L'urbanisation et le réchauffement climatique imposent des contraintes d'une ampleur inédite. Il est désormais question de densité urbaine, de centralité, de biodiversité, d'efficacité énergétique, etc. Comment l'architecture contemporaine s'adapte-t-elle ? Que nous dit-elle de la manière dont la Haute-Savoie aborde ces mutations ?

Chaque construction s'inscrit dans un lieu précis, qui l'a inspirée et qui en retour se voit métamorphosé par le nouvel édifice. C'est dans ce jeu entre le projet et le paysage que l'architecture s'empare des lieux. Cette exposition revient sur les scènes de la vie quotidienne : un quartier, une maison, une école, une mairie. Elle vous invite à franchir ce « décor » pour en découvrir l'envers, c'est-à-dire la manière dont l'architecture est modelée par l'histoire, le site et les défis auxquels notre société est confrontée.

Observons cette architecture pour comprendre d'où elle vient. Elle peut nous aider à mieux habiter cet extraordinaire patrimoine naturel et paysager haut-savoyard.

Les 52 projets d'architecture contemporaine présentés dans cette exposition sont issus de Références, l'observatoire de la création architecturale, urbaine et paysagère que le CAUE de Haute-Savoie alimente chaque année avec les réalisations les plus marquantes. Cette base, créée en 2005, contient à ce jour près de 340 projets.

Un comité d'experts a été constitué pour analyser cette sélection. Ce travail collectif a permis d'identifier les rapports qu'entretient l'architecture contemporaine avec le patrimoine architectural du département, avec le paysage et avec les enjeux sociétaux et environnementaux. Ces réflexions ont été librement interprétées pour concevoir et réaliser l'exposition. Chaque expert s'exprime par ailleurs à titre personnel dans ce Journal. Qu'ils soient vivement remerciés pour leurs foisonnantes et généreuses contributions !

3 SÉQUENCES

DÉCOMPLEXÉE

Histoire et images d'archives de l'architecture contemporaine...

Bâti traditionnel, architecture moderne du XX^e siècle, néoclassicisme du XIX^e siècle et de l'époque sarde : en Haute-Savoie, les sources d'inspiration de l'architecture contemporaine sont multiples. Détourné, réinterprété et métissé de références plus récentes, ce patrimoine architectural alimente une production surprenante, parfois déroutante, qui s'adapte sans complexe aux envies et aux usages d'aujourd'hui. La liberté de ton qui s'en dégage n'évacue pas, cependant, un imaginaire de la montagne toujours présent.

LE PLOT, LA PENTE, LA VUE

L'architecture contemporaine (re)mise en scène...

Construire en Haute-Savoie, c'est construire dans une géographie où les nombreuses contraintes ont été domptées pour devenir des atouts et des moteurs de l'innovation. La pente et la vue s'imposent à tous les projets, alors que la tradition du « plot », où les édifices sont isolés les uns des autres, a accru l'étalement urbain et une certaine hétérogénéité du paysage bâti. Il faut désormais construire dans des sites déjà urbanisés, ce qui implique une nouvelle posture pour l'architecte. Plus loin, plus haut, plus vaste, la montagne et les lacs agissent toujours comme une scène où l'homme va se confronter à ce qui le dépasse.

VASTE PROGRAMME

Le nouveau scénario de l'architecture contemporaine...

Alors que l'attractivité du territoire et la demande de logements ne faiblissent pas, les acteurs de la construction haut-savoyards doivent intégrer des enjeux climatiques et écologiques majeurs. On parle désormais de densité urbaine, de centralité, de biodiversité, de performance énergétique, etc. Le projet architectural condense à lui seul un ensemble de contraintes et d'envies, de demandes et de besoins, précisés dans le programme du maître d'ouvrage. Il lui faudra encore s'insérer dans un lieu avec lequel, une fois mis en œuvre, il entrera inévitablement en résonance.



EXPOSITION

Comité de pilotage : Arnaud Dutheil, Isabelle Leclercq, Dany Cartron, Jacques Fatras (CAUE de Haute-Savoie)

Comité d'experts : Michel Astier (architecte, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme), Bénédicte Chaljub (architecte, historienne de l'architecture du XX^e siècle, maître de conférences École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand), Gilles Debizet (aménageur urbaniste, enseignant-chercheur Université Grenoble Alpes), Bernard Quirot (architecte), Francis Rambert (directeur du département de la Création architecturale, Cité de l'architecture et du patrimoine)

Commissariat d'exposition : Gilles Peissel (consultant en communication des problématiques urbaines et territoriales)

Scénographie : Dany Cartron (CAUE de Haute-Savoie)

Graphisme : Amandine Vernay (Atelier des Créations Fantastiques)

Vidéos : Guillaume Crétinon (CAUE de Haute-Savoie)

Photographies : Béatrice Caféri (sauf mention contraire : Romain Blanchi, Luc Boegly, Anthony Denizard, Sylvain Duffard, Alastair Philip Wiper)

Fabrication et impression des supports : Sitep

Origine des données : INSEE, DDT de Haute-Savoie, CAUE de Haute-Savoie. Les fiches projets de Références ont été rédigées par Laurent Gannaz (journaliste) et Grégoire Doménach (journaliste).

Remerciements : Antoine Bouchez (directeur du développement et de la construction, Haute-Savoie Habitat), Jacques Burnet (maire de Lugrin), Brigitte De Jong (architecte), Guy Desgrandchamps (architecte), Christian Dupessey (maire d'Annemasse et président du Pôle métropolitain du Genevois français)

JOURNAL DE L'EXPOSITION

Coordination : Gilles Peissel

Comité éditorial : Arnaud Dutheil, Dany Cartron (CAUE de Haute-Savoie)

Auteurs : Michel Astier, Bénédicte Chaljub, Gilles Debizet, Arnaud Dutheil, Gilles Peissel, Bernard Quirot, Francis Rambert.

Graphisme : Amandine Vernay (Atelier des Créations Fantastiques)

Impression : Imprimerie Chirat

Photographies : Michel Astier, Romain Blanchi, Luc Boegly, Béatrice Caféri, Bénédicte Chaljub, Sylvain Duffard, Gilles Peissel